

Étude des « agrégopathies » dans les maladies neurodégénératives

APPEL À
PROJETS
2026

DATE LIMITE
DE RÉCEPTION
DES DOSSIERS :
16 SEPTEMBRE 2026, 17H.

Contexte

Le vieillissement croissant de la population entraîne une progression des maladies neurodégénératives en France et dans le monde. Si la capacité à diagnostiquer ces maladies s'est considérablement améliorée ces dernières années, les avancées thérapeutiques peinent à voir le jour dans ce domaine.

Dans ce contexte, la Fondation de France a décidé en 2026 de proposer un nouvel appel à projets à destination des équipes de recherche académique. Ce dispositif permettra d'apporter un soutien à la recherche sur les maladies neurodégénératives caractérisées par des agrégopathies telles que la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson ou encore la maladie de Huntington.

Date limite de réception des dossiers :

16 septembre 2026 à 17h00

Objectifs

1. Développer la connaissance autour des pathologies associées à l'agrégation anormale de protéines.
2. Favoriser l'émergence de solutions thérapeutiques innovantes dans le cadre de ces pathologies.

Quels projets de recherche ?

En 2026, la Fondation de France propose de soutenir des projets de recherche, allant de la recherche fondamentale à la recherche clinique, sur les pathologies neurodégénératives caractérisées par une agrégopathie. Les projets proposés pourront concerner l'ensemble des mécanismes physio-pathologiques de ces pathologies sans être nécessairement en lien avec le mécanisme d'agrégopathie.

En cas de projet collaboratif : une lettre signée du responsable de l'équipe collaborative devra être jointe au dossier de candidature et le rôle de chaque collaborateur devra être clairement explicité.

Qui peut répondre ?

- Laboratoires ou équipes de recherche académique situés en France.
- Un candidat doctorant ou post-doctorant ne pourra pas déposer une demande de soutien sans structure de rattachement.

Les modalités de soutien

Il ne sera considéré qu'une seule candidature par équipe de recherche.

Le comité considérera également les projets exploratoires (modèles ou technologies utilisées, cibles thérapeutiques étudiées) pour un financement d'un an, afin d'obtenir une validation du concept.

Ces soutiens aux projets exploratoires accordés pour un an pourront être renouvelés après évaluation d'une nouvelle demande.

Attention, les candidatures s'effectuent désormais **exclusivement en ligne** à partir de la plateforme de demande de subvention ; après avoir créé votre profil, vous pourrez accéder aux formulaires à compléter.

Si une évolution de votre candidature a lieu après son dépôt en ligne, veuillez-nous en informer au plus vite à l'adresse : projets@fdf.org